

On lui reproche de s'être laissé mener.

Mais lorsque ce St. homme, affirme comme il l'a fait, qu'il ne s'est laissé influencer ni conduire par qui que ce soit, dans les mesures dont il a cru user contre le Séminaire, mais qu'il a agi seul avec Dieu et sa conscience, on doit le croire, car on ne croira plus personne.

Aujourd'hui des membres du Séminaire disent à des laïcs (sans doute pour se faire des partisans) que Mgr. prétend avoir la moitié des revenus du Séminaire. Lorsqu'on n'a pas la vérité pour soi, on se défend aux dépens de la vérité.

Ceux qui disent cela savent très-bien que Mgr. n'a jamais pensé à demander la moindre partie des biens du Séminaire, dont cependant le premier devoir serait de doter l'Évêché qui travaille avec un si grand succès dans cette immense paroisse de Montréal, et qui a sauvé tant d'âmes qui seraient perdues pour toujours.

Si Mgr. de Montréal eut voulu se plaindre à Rome, il en eut obtenu tout ce qu'il eut voulu, parce qu'alors, on y était, et depuis longtemps, au courant de l'opposition systématique du Séminaire vis-à-vis de l'Évêché de Montréal, pour lequel il avait une affection toute singulière, qu'il a témoigné publiquement en diverses circonstances. D'ailleurs la conduite de M. Quiblier, à cette époque, dans la capitale du monde, aurait suffi pour faire faire perdre tout crédit au Séminaire. (1) Mais le bon Evêque se borna à demander ce qui était indispensable au bien de son Eglise, et ne voulut ni contrister ni humilier le Séminaire, quoi qu'il eut été bien coupable envers lui.

Quant aux manques d'égards, prévenances, réparation du passé, etc., il a abandonné tout à Dieu et à la conscience de chacun.

Quelle belle occasion cependant de se venger s'il eut été tel qu'on veut le faire passer ?

A sa place en eut-on agi ainsi envers lui ? Oh ! le Séminaire s'est montré bien petit à côté de l'Evêque.

Un jour il gémit de l'avoir ainsi contrarié, car Dieu prendra en main l'œuvre de son serviteur.

---

(1) Mgr. Power.